

33 idées à creuser

Le think tank IDEA veut peser sur le débat pendant la campagne législative

PAR NADIA DI PILLO

Crédit d'impôt recherche, chèques à l'innovation, aides pour la transmission d'entreprises... A un mois des élections législatives, IDEA vient de publier ses «33 initiatives pour le Luxembourg».

La fondation IDEA, think tank proche de la Chambre de commerce et se présentant comme «autonome, pluridisciplinaire et ouvert», entend peser dans le débat pendant la campagne législative. Partie notamment du constat que la recherche et développement est aujourd'hui une priorité partagée au Luxembourg par tous les partis politiques, elle vient de rendre publiques ses propositions pour rendre le système encore «plus efficace». «Le Luxembourg a très considérablement rattrapé son retard dans la recherche publique. L'écosystème luxembourgeois apparaît aujourd'hui sur la carte européenne, un constat qu'on ne pouvait pas faire il y a 15 ans», commente Vincent Hein, économiste à la Fondation IDEA.

Le deuxième constat, «c'est que nous avons de très mauvais résultats en terme de recherche et développement fait par les entreprises», poursuit-il. Cela s'explique en partie par le fait qu'au Luxembourg, l'industrie pèse beaucoup moins dans l'économie que dans d'autres pays. «Or, c'est l'industrie qui concentre les deux tiers des efforts de recherche», précise Vincent Hein. Par ailleurs, si l'économie luxembourgeoise introduit beaucoup d'innovation, «nous n'avons pas beaucoup de centres de recherche privés». Vincent Hein ajoute que sur les dernières années, «les efforts de recherche et développement des entreprises ont augmenté moins vite que la moyenne européenne».

D'où l'idée de «redessiner un peu la manière dont on aide les entreprises à faire de la recherche et de l'innovation». Une des mesures proposées est d'introduire un «crédit d'impôt recherche», à savoir un mécanisme qui permet de déduire de l'impôt une partie des dépenses de recherche. IDEA propose ainsi un dispositif qui ré-



Les efforts de recherche & développement des entreprises luxembourgeoises ont augmenté moins vite que la moyenne européenne.

(PHOTO: PIERRE MATGÉ)

pond aux spécificités luxembourgeoises, par exemple à la forte présence d'entreprises internationales qui nécessite, selon la fondation, la mise en place d'un certain nombre de garde-fous. «L'idée serait qu'il y ait plusieurs niveaux d'aides, que toutes les entreprises bénéficient de ce crédit d'impôt, que cette aide soit bonifiée si les dépenses de recherche et développement augmentent, ce qui permettrait aussi de favoriser les entreprises qui décideraient de relocaliser des centres de recherche dans leurs établissements luxembourgeois», explique Vincent Hein.

« Il faut redessiner la manière dont on aide les entreprises à faire de la recherche et de l'innovation. »

Vincent Hein (IDEA)

Parallèlement, le gouvernement continuerait à donner des aides directes dans le cadre du régime existant. «L'idée est de continuer à attribuer des aides directes, mais de le faire à travers des appels à projets en lien avec les priorités nationales», explique Vincent Hein. Les appels à projets thématiques pourraient ainsi être pilotés par le ministère de l'Économie et le Fonds national de la recherche «pour aligner le plus possible les priorités nationales pour la recherche et les activités des entreprises».

Enfin, pour les petites entreprises qui ne font pas de recherche mais de l'innovation, IDEA propose d'introduire des «chèques InnoLux Troisième révolution industrielle» dans les domaines de l'efficacité énergétique de la mobilité durable, de l'économie circulaire et du digital.

Aides à la transmission d'entreprise

Dans son chapitre consacré aux entreprises, IDEA porte une attention particulière aux transmissions d'entreprises. «Il faut continuer à mettre le focus sur la création d'entreprise, mais au-delà d'être une

start-up nation, le Luxembourg est avant tout une nation business friendly. Cela veut dire que dans l'entrepreneuriat il y a aussi le fait de reprendre une entreprise», commente Michel-Edouard Ruben, économiste. Concrètement IDEA propose d'abord de sensibiliser les cédants potentiels – les chefs d'entreprises de plus de 50 ans – en leur rappelant que penser à la poursuite de leurs activités lorsqu'ils partiront à la retraite est un acte de bonne gestion. Ensuite, il serait aussi approprié de prévoir des aides spécifiques pour la transmission d'entreprises s'effectuant soit par rachat par des personnes sans liens familiaux avec le dirigeant de l'entreprise cédée soit par cession à une PME existante. Ces aides pourraient prendre la forme de prêts à taux préférentiel, d'apports de garantie, de subventions ou de crédits d'impôts.

IDEA propose enfin d'encourager par la voie fiscale les business angels, d'adapter le régime fiscal applicable aux impatriés et de réformer l'impôt sur les sociétés. Le Luxembourg pourrait viser à court terme un taux d'affiche d'imposition des bénéfices de 20 %.